

Conseil Académique de la Vie Lycéenne

Mercredi 10 avril 2013- 14 h 30 À 16 h
au lycée Charles de Gaulle 39 rue d'Hastings 14000 Caen tel. 02.31.50.14.40

Membres présents

M. Anthony BELLOCHE CPE LPO PS de Laplace CAEN 14
M. Marc BERGÉ Proviseur Vie Scolaire
Mme Léone BESNARD Conseillère Régionale
M. Thierry BOUCHER Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale
M. Christian DECOURTY Parent d'élèves P.E.E.P.
Mme Corinne FERET Conseillère Régionale
Mme Ghislaine GOULET Parent d'élèves FCPE
Mme Agnès LECUY représentant M. Jean-Charles HUCHET Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale du Calvados
M. Laurent MACREL Proviseur Lycée Charles De Gaulle CAEN
Mme Estelle MARIE CPE Lycée Napoléon L'AIGLE
M. Daniel MAXY Ligue de l'enseignement
M. Bruno MONMOUSSEAU directeur de cabinet du recteur
Mme Delphine PLARD CPE Lycée Albert Sorel HONFLEUR
M. Ali SAÏB Recteur

TITULAIRES

M. Paul AOUSTIN Lycée Salvador Allende HEROUVILLE SAINT CLAIR
M. Roman GIRARDIN Lycée Malherbe CAEN
M. Maxime GOUPIL Lycée Napoléon L'AIGLE
Mme Mylène GUEREIRO LP Sauxmarais TOURLAVILLE
M. Dick LEJUEZ LP Claude Lehec SAINT HILAIRE DU HARCOUET
M. Yoachim LUCE Lycée Robert De Mortain MORTAIN
M. Paul MARIE LG Alain Chartier BAYEUX
M. Alexandre PLEKAN Lycée Pierre Et Marie Curie SAINT-LO
Mme Elise POUSSARD LP les Sapins COUTANCES
M. Warren ROYER LP Napoléon L'AIGLE
Mme Pénélope SERRES Lycée Albert Sorel HONFLEUR
M. Baptiste THEVELEIN Lycée Jean-François Millet CHERBOURG
Mme Marine VIBOUD Lycée Alain ALENCON
M. Arthur VIETTE Lycée Marie Curie VIRE

SUPPLEANTS 1

Mme Chloé DESMOULIN LPO Albert Sorel HONFLEUR
Mme Célia PENNERAS LGT Marie Curie VIRE
M. Quentin TAVARES LGT Jean-François Millet CHERBOURG

SUPPLEANTS 2

Mme Marion BLANCHET LGT Malherbe CAEN
M. Pierre BRÉAVOINE LGT Salvador Allende HEROUVILLE SAINT CLAIR
M. Kévin GRENIER LPO Louis Liard FALAISE
Mme Aurore HERVIEUX LP les Sapins COUTANCES
M. Gweltaz JOUBIN LGT Pierre & Marie Curie SAINT-LO

Membres excusés

M. Thierry ARNOUX IA-IPR établissements et vie scolaire Rectorat de Caen
Mme Jeannine BATISSE Infirmière conseillère du Recteur
Mme Anie BELLANCE Conseillère sociale du Recteur
M. Charles BOULLAND Enseignant Collège Hastings Caen
Mme Hélène GEDEON DE3 Rectorat de Caen
Mme Marie-Jeanne GOBERT Conseillère Régionale
Mme Françoise HUEBER-MOUSSET IA-IPR établissements et vie scolaire Rectorat de Caen
M. François LACAN DASEN de l'Orne
M. Francis LEMIERE DE3 Rectorat de Caen
M. Mickael MARIE Conseiller Régional
M. Francis MORLET DASEN de la Manche

Mme Mylène AUVRAY EREA Yvonne Guégan HEROUVILLE SAINT CLAIR
M. Corentin BAIL LGT Salvador Allende HEROUVILLE SAINT CLAIR
M. Lilian BEUNECHE LGT Alain ALENCON
Mme Osanne BILLAND LG Alain Chartier BAYEUX
M. Clément BOISGONTIER Lycée Jean Guéhenno FLERS
Mme Océane BONNET LGT Les Adaines LA FERTÉ MACÉ
M. Dylan BOURGAULT LGT Napoléon L'AIGLE
Mme Christelle CHATEL EREA Yvonne Guégan HEROUVILLE SAINT CLAIR
M. Justin COSNARD LGT Marie Curie VIRE
M. Adrien DEBART LGT Jean Guéhenno FLERS
M. Clément DEUNETTE LP Guibray FALAISE
Mme Cindy DUPRÉ LP Guibray FALAISE
M Florian GARDES LGT Jean-François Millet CHERBOURG
M. Jérémy GIRARD Lycée Louis Liard FALAISE
Mme Manon GOBÉ LPO Robert de Mortain MORTAIN
M. Damien GRILLAT LP Sauxmarais TOURLAVILLE
M. Axel JULIEN LPO Robert de Mortain MORTAIN
Mme Laurine LABOULAIS LPO Albert Sorel HONFLEUR
Mme Charlotte LEBRECH LP Guibray FALAISE
Mme Anais LECOMTE LP Arcisse de Caumont BAYEUX
Mme Mélissa LENICOLAIS LP Jean Jooris DIVES SUR MER
M. Thibault MARIE LP Claude Lehec SAINT HILAIRE DU HARCOUET
M Jovan MARTRAIRE LGT Malherbe CAEN
Mme Laura MONTEIRO LP Jean Jooris DIVES SUR MER
M. Dylan PETIT LP Arcisse de Caumont BAYEUX
M. Clément PIEDAGNEL LGT Pierre et Marie Curie SAINT-LO
M. Jean-Pierre POIRIER-COUDRAY LP les Sapins COUTANCES
Mme Ophélie RAGOT LP Napoléon L'AIGLE
Mme Noémie RANNOU LPO Louis Liard FALAISE
Mme Noémie RICHARD LP Arcisse de Caumont BAYEUX
M. Axel SAID LP Napoléon L'AIGLE
Mme Anaïs SAILLY LP Jean Jooris DIVES SUR MER
Mme Axelle TINTIGNAC LGT Alain ALENCON
Mme Tiffany TRÉVISE EREA Yvonne Guégan HEROUVILLE SAINT CLAIR

Monsieur le Recteur ouvre le dernier CAVL de l'année scolaire à 14h30 et remercie le lycée Charles de Gaulle pour son accueil: Il souligne l'engagement des élèves présents et leur implication dans la vie lycéenne.

M. Marc BERGÉ Proviseur Vie Scolaire, explique que les élèves présents ont travaillé sur la rénovation de la vie lycéenne, thème principal du dernier CNVL Ils ont fait un état des lieux du fonctionnement de la vie lycéenne et des instances.

Compte-rendu des travaux du CNVL :

M. Paul Aoustin Lycée Salvador Allende HEROUVILLE SAINT CLAIR représentant de l'académie au CNVL résume les débats et réflexions qu'ils ont eus lors du dernier CNVL. Il explique que la ministre déléguée chargée de la réussite éducative George Pau-Langevin, a participé au Conseil national de la vie lycéenne (CNVL) pour donner la possibilité aux lycéens de faire des propositions pour «un acte 2 de la vie lycéenne», de renforcer leur parole et leurs moyens d'actions au sein de leur établissement. Ils ont établi un état des lieux des dispositifs de la vie lycéenne mis en place depuis maintenant une vingtaine d'années : il faut connaître les dispositifs qui fonctionnent bien et ceux qui sont moins efficaces. Quatre sujets sont au cœur des réflexions :

- Le rôle et la place donnée aux instances lycéennes,
- Le bien-être et la santé des lycéens,
- La place du numérique dans la vie de l'établissement,
- La participation des élèves au bon climat de l'établissement.

Leur réflexion leur a permis de souligner par exemple un manque de relations, de communication, de coordination entre Maison Des Lycéens et Conseil de Vie Lycéenne sur leurs actions. Les CVL ne disposent pas toujours de locaux, et d'équipements utiles à leur fonctionnement (boîtes aux lettres, archives...). L'engagement lycéen prend du temps sur les heures de cours. Prévoir une heure sur ce thème dans l'emploi du temps pourrait-il être envisagé ? Les CVL rencontrent certains problèmes de continuité entre les mandatures.

Saïd BENMOUFFOK, DNVL leur a indiqué qu'il travaillait à la création d'une radio nationale lycéenne (actualités lycéennes, débats sur l'éducation, ...) pour améliorer la diffusion des informations. Le CNVL va disposer d'un journal pour présenter ses actions. Il est également envisagé de créer un annuaire des anciens élus pour faciliter le suivi, la continuité des mandatures.

Les élus lycéens constatent que peu d'associations et de clubs existent dans les lycées, contrairement à d'autres pays. Les Maisons Des Lycéens fonctionnent de manière très inégale selon les établissements. Dans certains lycées, la transformation des FSE en MDL n'a pas encore eu lieu malgré l'obligation. Pour y remédier, une formation spécifique pourrait être assurée par les DAVL à l'intention des membres des bureaux des MDL.

On regrette le peu de mixité dans les CVL des lycées, entre les différentes séries de baccalauréats (général, technologique, professionnel) et entre secondaire et post-bac.

Les lycéens souhaitent une meilleure valorisation de l'engagement dans le cadre de la vie lycéenne. Quelques propositions : la création d'une case « observations vie lycéenne » sur le bulletin trimestriel pour mentionner les différentes implications dans la vie de l'établissement (délégués de classe, CVL, MDL, CA, médias lycéens, associations sportives, clubs...), la remise d'une attestation d'engagement pour les élèves élus CVL/CAVL/CNVL et aussi une information de l'équipe éducative sur les instances lycéennes.

Les lycéens proposent de redéfinir le statut et les missions des DAVL et de valoriser l'implication des référents de Vie Lycéenne, présents dans tous les lycées, dans la liaison collège-lycée par exemple.

Pour ce qui concerne le Conseil Académique de la Vie Lycéenne on constate dans certaines académies un manque d'information sur les questions relatives au fonds de vie lycéenne, Un ordre du jour des CAVL parfois imposé aux élus lycéens et l'absence dans de nombreuses académies de formation des élus CAVL. (Ce n'est pas le cas pour l'académie de Caen). Les lycéens souhaitent une formation des élus lycéens sur le fonctionnement du fonds de vie lycéenne, pouvoir agir sur la répartition et la ventilation du fonds de vie lycéenne, être consultés avant chaque CAVL sur l'ordre du jour.

Les lycéens soulignent leur manque de représentativité au Conseil Supérieur de l'Education : 3 élus pour 2 millions de lycéens ils souhaitent 10 lycéens élus au CSE pour améliorer les choses.

La place du numérique dans la vie de l'établissement est de plus en plus importante. Les élèves ont une utilisation quotidienne de leurs téléphones malgré l'interdiction dans beaucoup de lycées. Les lycéens soulignent qu'un usage pédagogique est possible. Il faudrait permettre un usage raisonné des « ordiphones » au lycée pour apprendre aux élèves à se réguler face au numérique car les réseaux sociaux ne servent pas qu'aux loisirs, ils sont aussi un outil de travail pour les élèves. Pour la vie lycéenne, ils peuvent permettre de réels échanges quand une charte de bonne conduite est mise en place. Ils apprennent de bons usages aux élèves. Il est primordial d'éduquer aux bons usages d'internet dès le plus jeune âge, ne pas seulement en montrer les aspects négatifs mais promouvoir les bonnes utilisations notamment en classe pour éviter certaines dérives telles que « spotted »

La participation des élèves au bon climat de l'établissement, l'éducation à la santé et à la citoyenneté est un volet de la vie lycéenne, le lycée étant à la fois un lieu de travail et un lieu de «vie». On constate cependant un manque de connaissance des instances existantes, les projets sont difficiles à réaliser, un rapprochement entre les équipes éducatives et les élèves est nécessaire pour y palier.

Les lycéens souhaitent vivement renforcer le lien entre le Collège et le Lycée, travailler avec les Conseils de Vie Collégienne (C.V.C) et les Ambassadeurs de Vie Lycéenne lorsqu'ils sont mis en place, pour

favoriser la liaison collèges/lycées et la connaissance des instances lycéennes. Les années de renouvellement des instances (CAVL et CNVL) il faudrait favoriser l'émergence des candidatures par un temps de réflexion plus long.

Monsieur le Recteur le remercie pour ce compte rendu et lui demande si la liaison lycée enseignement supérieur a été évoquée ?

Il note que l'information des collégiens sur la démocratie lycéenne avant leur arrivée au lycée semble tout à fait intéressante pour leur permettre de mieux s'y investir.

L'éducation aux médias est importante ; elle donne les clés pour décoder, trier les nombreuses informations.

Monsieur le Recteur indique que lorsqu'il reçoit les lycées en contrat d'objectif, le volet vie lycéenne est toujours à l'ordre du jour.

La création d'associations est à développer, l'académie n'étant pas très dynamique dans ce domaine semble-t-il.

Mme Corinne FERET Conseillère Régionale souligne qu'il existe de nombreuses associations en Basse-Normandie, qu'un volet de la cart@too peu aider les jeunes à la création d'association.

M. Laurent MACREL, Proviseur du Lycée Charles De Gaulle de CAEN, rappelle que les CVL sont consultés mais n'ont pas de rôle décisionnel (rôle du CA et du proviseur). Il précise que l'engagement sera valorisé dans le livret scolaire à compter du Bac 2013 (rubrique complétée par le CPE).

Mme Agnès LECUY représentant M. Jean-Charles HUCHET Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Calvados explique que le CESC peut être au point de départ d'une association.

Mme Ghislaine GOULET Parent d'élèves FCPE s'interroge sur la prise en compte de l'engagement des élèves candidats pour délégué de classe, CVL CAVL non élu.

Pour M. Alexandre PLEKAN Lycée Pierre Et Marie Curie SAINT-LO, il leur est possible de s'investir autrement dans le lycée sans être élu.

Monsieur le Recteur présente aux membres du CAVL le contexte national et académique : il explique que de nombreux postes vont être créés en priorité dans l'enseignement primaire, ces créations de postes se feront au détriment d'autres ministères qui eux perdront des emplois. La formation initiale des enseignants après les concours de recrutement est remise en place au sein des ESPE qui succèdent aux IUFM. La lutte contre le décrochage, l'orientation et les rythmes scolaires restent au cœur des préoccupations.

En lien avec le ministère de l'enseignement supérieur, la continuité lycée / supérieur se renforce pour inciter à la poursuite d'étude : possibilité de droit à l'erreur et de réorientation, le lycéen, l'étudiant est au cœur du dispositif.

Une particularité de l'académie de Caen : depuis 10 ans elle perd des élèves, une tendance qui se poursuit... Un travail est à faire pour rendre la région plus attractive.

Mme Corinne FERET note un taux de réussite au bac plutôt supérieur mais un taux de poursuite d'étude inférieur à la moyenne nationale alors que des structures d'enseignement supérieur existent depuis fort longtemps en Basse Normandie (1434 création de l'Université de Caen par exemple !).

M. Christian DECOURTY Parent d'élèves P.E.E.P. souligne que les professeurs d'université sont des enseignants chercheurs, que certains se consacrent beaucoup plus à la recherche qu'à l'enseignement.

M. Marc BERGÉ rappelle l'existence de dispositifs tels que « cordées de la réussite » pour faire le lien entre le lycée et le supérieur.

M. Laurent MACREL indique que sur le bassin de Caen la liaison avec le supérieur existe. M. Alexandre PLEKAN précise que les liaisons sont nombreuses avec les différentes structures post bac.

M. Thierry BOUCHER Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale indique que l'association qu'il représente peut aider les lycéens à s'engager pour créer une association.

M. Anthony BELLOCHE CPE LPO PS de Laplace CAEN 14 précise que l'engagement des lycéens peut se faire en dehors de l'école et est fonction également du contexte familial de chacun.

M. Daniel MAXY Ligue de l'enseignement explique que créer une association est un travail de longue haleine qui implique une réflexion « s'associer pour quoi faire ? »

Compte-rendu des travaux des élus au CAVL :

1) Le rôle et la place donnée aux instances lycéennes

M. Maxime GOUPIL Lycée Napoléon L'AIGLE explique que tous les lycées n'ont pas encore leur MDL (maison des lycéens) en raison de la méconnaissance de la communauté éducative et des lycéens. Il regrette que le CVL ne soit pas toujours consulté pour le projet d'établissement, et propose la mise en commun des travaux des CVL.

2) La place du numérique dans la vie de l'établissement

M. Baptiste THEVELEIN Lycée Jean-François Millet CHERBOURG regrette que la plateforme numérique ne soit pas suffisamment connue et utilisée. Il semble nécessaire de former les enseignants à leur utilisation, et note un nombre d'ordinateurs insuffisant des lycées. Les lycéens s'interrogent sur la possibilité d'avoir accès au wifi au sein du lycée et en note la complexité en terme de responsabilité. Pour les réseaux sociaux, ils sont conscients qu'ils peuvent servir au meilleur mais aussi au pire... Une plateforme collaborative des CVL pourrait cependant aider à échanger entre CVL.

Monsieur le Recteur confirme que les responsabilités et compétences en matière de numérique sont partagées entre rectorat et région : il existe un groupe de pilotage académique pour l'ENT. Les problèmes de maintenance sont complexes.

Mme Corinne FERET rappelle que 18000 postes informatiques sont installés dans les lycées et sont renouvelés tous les 5 ans. L'académie-région de Caen, Basse Normandie fait partie des académies bien équipées.

M. Laurent MACREL souligne, en plus de la responsabilité du chef d'établissement dans l'utilisation du wifi en cas de dérives, le débat autour de l'exposition aux ondes nocives plus particulièrement pour les jeunes.

M. Bruno MONMOUSSEAU directeur de cabinet du recteur confirme une extrême prudence vis-à-vis du Wifi dans les établissements à cause des risques de dérives ou d'utilisation à mauvais escient de cette possibilité de connexion à internet.

M. Marc BERGÉ rappelle l'utilisation de Facebook par les élus de la mandature précédente pour échanger entre eux au sein d'un groupe fermé (autorisé par le recteur de l'époque). Il n'y a pas eu de dérives mais peu d'échanges.

M. Alexandre PLEKAN explique que les élus CAVL utilisent Facebook pour échanger entre eux dans toute l'académie

3) Le bien-être et la santé des lycéens

Mme Pénélope SERRES Lycée Albert Sorel HONFLEUR regrette le nombre insuffisant de personnels de santé dans les établissements : toujours une infirmerie mais parfois pas d'infirmière. Qui alors dans l'établissement pour répondre sur les problèmes de tabac, de dépendance, ou informer sur le don du sang ?

M. Bruno MONMOUSSEAU rappelle l'existence des Comités d'Education à la Santé et la Citoyenneté compétents en la matière ; ils sont présents dans la majorité des lycées.

M. Marc BERGÉ explique que les CESC sont initiés par des adultes de l'établissement et que les lycéens ont du mal à y adhérer.

Mme Ghislaine GOULET précise qu'une intervention en matière de santé ne peut pas concerner tout un établissement, mais seulement quelques classes, un élu CVL pourrait y assister et relayer l'information.

M. Laurent MACREL confirme qu'il est extrêmement difficile de réussir à tout coordonner sur le temps scolaire.

4) La participation des élèves au bon climat de l'établissement

M. Alexandre PLEKAN résume les remarques et constats des lycéens concernant le bon climat scolaire. Les lycéens sont plutôt bien impliqués, mais il y a, par endroit, des problèmes de communication, de rivalités entre groupes. Ils regrettent le manque de respect pour les personnels d'entretien, pour leur travail (dégradation gratuite des locaux par exemple). Mme Corinne FERET souligne la mission des agents, ils participent à la vie des lycées. Ce sont des hommes et des femmes de l'ombre, les présenter pourrait les sortir de l'anonymat. Monsieur le Recteur remercie les lycéens de cette vigilance. M. Alexandre PLEKAN précise que lorsqu'on fait remarquer ce type de comportement certains lycéens réagissent de façon inquiétante : « ils (les personnels d'entretien) sont payés pour ça ! » forme d'irrespect du bien collectif
Pour M. Dick LEJUEZ LP Claude Lehec SAINT HILAIRE DU HARCOUET ce type de comportement est le reflet de l'éducation des parents à la base...

Point d'information sur la prise en charge des phénomènes de violence à l'école

M. Bruno MONMOUSSEAU explique qu'un groupe académique y travaille pour plus de lisibilité pour traiter le problème dans sa globalité : prévention, traitement des faits, accompagnement des victimes et des auteurs aussi bien en école, en collège qu'en lycée. Un protocole académique sera mis en place à la rentrée 2013. C'est une stratégie académique pour améliorer le climat scolaire et participer ainsi à la réussite des élèves.

Questions diverses

M. Alexandre PLEKAN explique que les lycéens, en cette période de crise économique ou tous ne mangent pas à leur faim, regrettent que la nourriture non servie dans les cantines soit jetée. Pourquoi ne pas en faire profiter les associations caritatives ?

M. Laurent MACREL explique que les normes, les réglementations, sont très strictes en matière alimentaire (hygiène et sécurité) pour éviter au maximum les intoxications ou problème de conservation (chaîne du froid pour le transport)

M. Roman GIRARDIN Lycée Malherbe CAEN regrette que les lycéens n'aient pas pu participer au carnaval étudiant, les proviseurs des lycées de Caen ayant reçu un courrier du Recteur dans ce sens à la demande du Président de l'Université.

Monsieur le Recteur signale que cette démarche fait suite aux débordements et à l'alcoolisation excessive de certains participants (dont des mineurs) les années passées. Pour y participer il faut donc être étudiant.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Recteur clos la séance à 16 heures en souhaitant aux élus CAVL succès au baccalauréat ou examens.